



Châtaignier

N°01
14/04/2022



Animateur filière

Magalie LEON-CHAPOUX
Union Interprofessionnelle
Châtaigne Sud-Ouest
magalie.union.chataigne@gmail.com

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaignier N°X
du JJ/MM/2022 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur **Formulaire d'abonnement au BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- Stades phénologiques
- Gel du 2 au 5 avril dernier
- Vol des scolytes en cours

• Stades phénologiques

Stade BBCH	00	01	07	09	10
D'après INRA et Ctifl H.Breisch					
	A	B	C1	C3	D
Description	Bourgeon d'hiver	Bourgeon gonflé	Ecailles vertes plus courtes que les brunes	Ecailles vertes plus courtes que les brunes	Développement des feuilles

Haute-Vienne : C1 à C3.

Corrèze, Dordogne, Lot et Garonne : C3 à D.

• Gel sur châtaignier lors des nuits des 2 au 5 avril 2022

Seuils de sensibilité

Le châtaignier est sensible à -2°C à partir du stade C1, éclatement du bourgeon (Monographie Châtaignes et marrons, Ctifl).

Températures minimales enregistrées (Réseau DEMETER):

	Nuit du 2 au 3 avril	Nuit du 3 au 4 avril	Nuit du 4 au 5 avril
La Roche 19	- $3,5^{\circ}\text{C}$	- $2,1^{\circ}\text{C}$	- $2,2^{\circ}\text{C}$
Objat 19	- $3,4^{\circ}\text{C}$	- $1,9^{\circ}\text{C}$	- $1,9^{\circ}\text{C}$
Chavagnac 24	- $3,4^{\circ}\text{C}$	- $1,9^{\circ}\text{C}$	- $1,9^{\circ}\text{C}$
Sainte Livrade 47	- $3,3^{\circ}\text{C}$	- $1,8^{\circ}\text{C}$	- $1,9^{\circ}\text{C}$
Coussac Bonneval 87	- $1,6^{\circ}\text{C}$	$0,1^{\circ}\text{C}$	$3,2^{\circ}\text{C}$

Les stations météo des producteurs ont enregistré des températures pouvant descendre **localement à -5°C** la nuit du 2 au 3 avril.

Globalement le gel semble moins important que l'année dernière du fait du stade des bourgeons moins avancés et des températures moins basses (-5°C généralisé en 2021).

Les bourgeons gelés étaient au stade C pour les variétés les plus précoces (Maraval, Bouche de Bétizac ou Bellefer) sur certaines zones géographiques. Ces bourgeons se situent en bout de branches fruitières sur les arbres adultes.

Les bourgeons aux stades A et B n'ont pas été impactés et ils représentent la majorité des bourgeons.



Bouche de Bétizac – Stade D – Début noircissement
Crédit Photos : M. LEON-CHAPOUX



**Bellefer – Stade C3 - Bourgeon noirci – Ecorce a priori saine.
Crédit Photos : M. LEON-CHAPOUX**

Mais une semaine après des bourgeons secondaires commencent à sortir :



**Nouveaux bourgeons à la base des bourgeons gelés
Crédit Photos : M. LEON-CHAPOUX**

Ce qu'il faut faire :

Il est encore trop tôt pour connaître l'impact de ces 3 nuits de gel.

Attendre le débourrement des nouveaux bourgeons et des bourgeons plus tardifs (développement de 4 à 5 feuilles) et prévoir une éventuelle intervention sur les plus jeunes arbres pour supprimer les rameaux desséchés.

- **Xylébore Disparate (*Xyleborus dispar* F.)**

Vol en cours

Activité visible sur les arbres jeunes :



Sortie des scolytes

Symptômes visibles

Ce parasite secondaire attaque les jeunes plants jusqu'aux arbres de 6 à 8 ans ainsi que des rameaux de vieux arbres. Ce sont la plupart du temps les arbres en mauvais état (stress hydrominéral, gel, coups de soleil...) qui sont victimes de ce parasite. Les jeunes arbres finissent par dépérir.

Les femelles adultes qui ont passé l'hiver dans le bois des arbres, sortent dès que les températures atteignent 18 à 20°C (février à avril). Elles s'accouplent et attaquent de nouveaux arbres en forant tout d'abord une galerie perpendiculaire à l'axe du bois puis réalisent une galerie circulaire, concentrique aux cernes du bois, et ensuite elles forent de nouvelles galeries dans le sens de l'axe du bois où elles vont déposer leurs œufs. Les larves vont se nourrir du champignon blanc (*Ambrosia*) déposé par la femelle lors de la construction des galeries. Les nouveaux adultes vont rester dans leurs galeries natales jusqu'au printemps suivant.

Mesures prophylactiques

- Maintenir les arbres en bonne santé :
 - o Choisir des parcelles dont les sols sont filtrants : le châtaignier craint l'asphyxie racinaire !
 - o Bien alimenter les arbres tout au long du cycle végétatif : éviter les périodes de stress perturbant l'alimentation hydrominérale :
 - limiter la concurrence des adventices avec les jeunes arbres dès la reprise de l'activité racinaire au mois de mars et jusqu'à la fin de l'été : paillage aux pieds des arbres, désherbage mécanique, irrigation... ;
 - améliorer la structure du sol par des apports de matières organiques (fumiers, composts de déchets verts, couverts végétaux...) et maintenir un pH autour de 6,5.
- Créer une barrière physique pour éviter l'entrée des femelles dès le mois de février et limiter les chocs thermiques au niveau de l'écorce.

- Des pièges olfacto chromatiques (8 par hectare) peuvent être mis en place sur la parcelle dès le mois de février pendant le vol des femelles pour réaliser un piégeage massif. L'efficacité est toutefois relative. Il est trop tard pour les positionner maintenant.
- Sur les jeunes parcelles : couper les rameaux atteints, les sortir de la parcelle et les éliminer.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, SCA SOCAVE, Fruits rouges du Périgord, Périgourdine, LIMDOR, Invenio, Valcousse, Cooplim, Chloris Arbo et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".